



Nom de l'apprenant Prénom

Nom de l'entreprise

Ville de l'entreprise

Site de formation

Le référentiel de formation du **CAP Métiers du plâtre et de l'isolation** prévoit que soient abordées en formation les tâches présentées dans le tableau suivant.

Afin de pouvoir assurer la complémentarité de la formation CFA-Entreprise nous vous remercions de bien vouloir indiquer les tâches qui seront confiées à votre apprenti pendant la durée de son contrat.

NIVEAU 0 NIVEAU 1 NIVEAU 2

ACTIVITÉ	TACHES	OUI	NON
COMMUNICATION ET PRÉPARATION	T1 : Prendre connaissance des informations liées à son intervention		
	T2 : Communiquer avec son équipe et son responsable		
	T3 : Renseigner et transmettre des documents d'intervention		
	T4 : Organiser son intervention en adoptant une attitude éco-responsable		
	T5 : Préparer et vérifier les matériels et les outillages		
	T6 : Préparer l'approvisionnement des matériaux pour son intervention		
RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT	T7 : Déconstruire, déposer, démonter des éléments du second œuvre		
	T8 : Réceptionner un support, implanter son ouvrage		
	T9 : Construire des ouvrages en plaques sur ossature		
	T10 : Construire des cloisons en panneaux de hauteur d'étage		
	T11 : Mettre en œuvre un complexe de doublage		
	T12 : Mettre en œuvre une isolation thermo-acoustique intérieure		
	T13 : Traiter les joints et réaliser les enduits de finition		
	T14 : Mettre en œuvre un plafond modulaire		
	T15 : Contrôler la qualité des travaux et des ouvrages		
	T16 : Replier le chantier		
RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	T17 : Monter et utiliser un échafaudage de pied et roulant		
	T18 : Construire des ouvrages en carreaux de plâtre ou de terre cuite		
	T19 : Construire des ouvrages en briques plâtrières		
	T20 : Réaliser des enduits de plâtre		

Niveau d'implication de l'apprenti pour la tâche concernée :

Niveau 0 : exécute la tâche sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et selon une méthode imposée.

Niveau 1 : maîtrise l'exécution de la tâche et peut choisir la méthode.

Niveau 2 : exerce durant la tâche une responsabilité des personnels, des moyens, des produits.

Nom et prénom du maître d'apprentissage

Date

Signature